

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Travaux électrification Atwater	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE520-160679/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client R.072066.001	Date 2015-09-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-475-13428	
File No. - N° de dossier MTC-5-38116 (475)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-09-25	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Joseph, Marc	Buyer Id - Id de l'acheteur mtc475
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3666 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MOD. 002

Le but de cette modification est de modifier certaines clauses de l'appel d'offres et des contrats éventuels. Ces changements ainsi que les modifications ci-après entraînent la mise à jour de l'appel d'offres et vient corriger l'information contenue dans l'avis de projet de marché. Les soumissionnaires doivent en tenir compte lorsqu'ils élaborent leur proposition.

1. Afin d'alléger le fardeau administratif de l'entrepreneur et de diminuer les délais, Parcs Canada s'est chargé de faire la demande de permis d'exécution des travaux au CN pour le passage des conduits sous la voie ferrée du CN. Selon l'entente établie entre le CN et Parcs Canada, il n'y aura aucun frais pour les items suivants :

- Étude du dossier et délivrance du permis;
- Protection par signaleurs;
- Localisation des câbles du CN.

Voici les points des plans et devis abolis par cette modification :

- a) Plans
 - E-1 Note indiquant de faire la demande de permis au CN et d'en défrayer les coûts.
- b) Devis
 - Section 01 11 00 - Article 1.3.20 La préparation des demandes de permis du CN, les dessins et croquis et le paiement des frais.
 - Section 01 29 00 - Article 1.2. 20 Frais de signaleur du CN.
 - Section 01 29 00 - Article 1.2. 21 Frais de localisation des câbles du CN.
- c) Bordereau des prix
 - Article 1.20 Signaleur du CN
 - Article 1.21 Localisation des câbles

Toutes les autres exigences ou restrictions de l'entente avec le CN demeurent de la responsabilité de l'entrepreneur.

2. Coupe présentée pour la demande de permis au CN. Voir détail ci-joint.
Ce croquis illustre la zone d'excavation permise par le CN, le prolongement du conduit sous la voie ferrée jusqu'au mur et le remplacement de deux boîtes de tirage initialement prévues par une seule boîte de tirage, de dimensions plus grandes.

La méthode de travail de l'entrepreneur devra être soumise au CN en amont des travaux avec un délai raisonnable de façon à y apporter des corrections si nécessaire.

La coupe-type de la conduite devra être fournie au CN avant son implantation en chantier afin de subir une vérification de conformité.

3. Les quais actuellement en place au bas du mur seront retirés par Parcs Canada au cours de l'automne pour le remisage hivernal. Toutefois, les ancrages au mur resteront en place. Ces derniers ne peuvent pas être utilisés pour y accrocher des plateformes ou autres installations de chantier. L'entrepreneur doit donc prévoir ses propres moyens pour réaliser les travaux du côté du mur.

4. Le niveau d'eau du canal risque de fluctuer à la hausse ou à la baisse et la méthode de l'entrepreneur pour réaliser les travaux doit être indépendante du niveau d'eau du canal.

5. La passerelle Atwater doit demeurer ouverte à la circulation du public durant les travaux. Une moitié de la passerelle peut-être utilisée par l'entrepreneur en mettant un place une signalisation appropriée ainsi que des éléments permettant de restreindre l'accès du public.

6. Le calendrier des travaux cible la fin des travaux au plus tard pour la fin novembre / mi-décembre (avant le gel profond).

7. Modification de l'article 1.7 du tableau des prix forfaitaires :

Boîte de tirage NEMA 4X, 316L, 750 X 750 X 300 en remplacement de :
Boîte de tirage NEMA 4X, 316L, 450 X 450 X 150

8. Ajout d'un article au tableau des prix forfaitaires :

1.24 - Mobilisation et arpentage

9. Les dimensions l'armoire extérieure et de la base de béton sont les suivantes :

a) Armoire extérieure : ± 2800 mm de largeur X ± 2600 mm de hauteur X ± 910 mm de profondeur.

b) Base de béton : ± 4100 mm de largeur X ± 1260 mm de hauteur X ± 1810 mm de profondeur. Les autres cotes sont indiquées au plan.

Le cote de dégagement autour de la semelle de béton (illisible au plan) est de 1200mm.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES